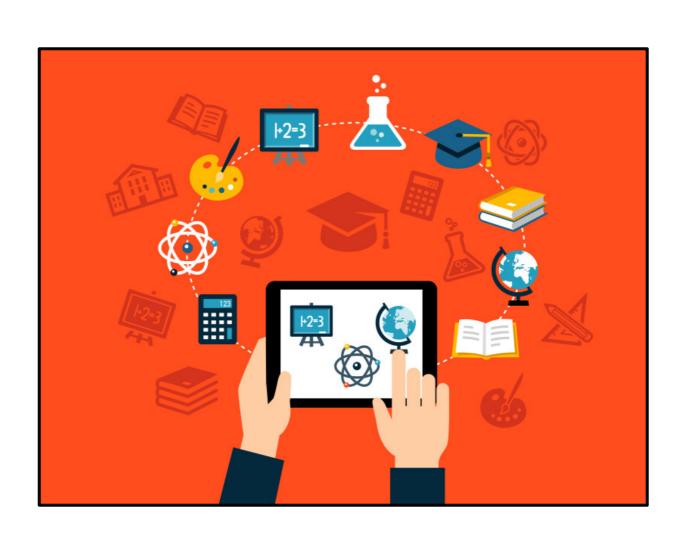


Charte d'utilisation de l'iPad



1. Préambule

La présente charte de bon usage encadre l'utilisation de la tablette par tous les utilisateurs, s'inscrivant strictement dans le renforcement de l'action éducative. Utilisée à des fins pédagogiques, la tablette est aujourd'hui reconnue comme un outil favorisant l'interactivité, les discussions constructives et productives entre les élèves, les parents et les enseignant(e)s.

Elle joue un rôle de différenciation des méthodes d'apprentissage, encourage la curiosité et stimule la collaboration tout en développant l'esprit critique.

2. Signature du formulaire

La tablette sera accessible pour chaque enfant une fois que le formulaire signé aura été remis à l'enseignant(e). Les parents et les élèves sont tenus de prendre connaissance et d'approuver la charte d'utilisation. La dernière page de celle-ci doit être retournée, signée par l'élève et l'un de ses parents, à l'enseignant(e) titulaire de la classe.

3. Utilisation de la tablette à l'Institut Christ-Roi

La tablette est un outil pédagogique destiné à une utilisation régulière au sein de l'école.

3.1. Précautions générales

La tablette est la propriété de l'école, et tous les utilisateurs sont tenus de respecter la présente charte.

Il est impératif de manipuler la tablette avec précaution, car une pression excessive sur l'écran peut causer des dommages. Ainsi :

- → Ne pas appuyer sur la tablette lorsqu'elle est fermée ;
- → Éviter de poser des objets susceptibles d'exercer une pression sur l'écran
 à proximité de la tablette.

3.2. Transport de la tablette

La tablette ne doit en aucun cas être retirée de sa coque de protection, et cette dernière doit être fermée lors des déplacements.

3.3. Économiseurs d'écran / Photos d'arrière-plan

L'utilisation de supports inappropriés en tant qu'économiseur d'écran ou arrière-plan est interdite. Toute modification des paramètres de la tablette doit être réalisée avec l'accord de l'enseignant(e).

3.4. Sons, musiques, jeux ou programmes

Les jeux en ligne ne sont pas autorisés sur la tablette. En classe, le son doit être systématiquement coupé, sauf instruction contraire de l'enseignant(e). L'utilisation d'écouteurs ou d'un casque est permise uniquement avec l'autorisation de l'enseignant(e).

4. Gestion des fichiers et enregistrement du travail

Seuls les fichiers ou documents liés au travail scolaire peuvent être enregistrés sur la tablette.

5. Applications sur la tablette

Les applications préinstallées par l'école doivent demeurer sur la tablette et rester facilement accessibles. Les enseignant(e)s sont autorisé(e)s à inspecter chaque tablette à tout moment afin de vérifier le respect de la charte.

6. Usage autorisé

Cette charte vise à informer tous les utilisateurs de leur responsabilité d'utiliser les ressources technologiques de manière efficace, éthique et conforme aux lois en vigueur. En cas de non-respect de cette charte, les privilèges peuvent être révoqués, l'accès aux ressources technologiques refusé, et des sanctions disciplinaires appropriées peuvent être appliquées en conformité avec le règlement général de l'école.

6.1. Responsabilité des parents

Il est impératif que les parents discutent avec leur enfant des valeurs et normes qui doivent être respectées tant sur l'internet que sur d'autres médias d'information tels que les réseaux sociaux, la télévision, le téléphone, le cinéma et la radio.

En cas de dommage survenu à la tablette numérique (casse, rayures, chute, etc.) lors de son utilisation à l'école, l'établissement prendra en charge les réparations ou le remplacement s'il s'agit d'un accident involontaire.

En revanche, si le dommage résulte d'un acte volontaire, d'une négligence manifeste ou d'une mauvaise utilisation de la part de l'élève, les frais de réparation ou de remplacement seront à la charge des parents ou tuteurs légaux, conformément aux tarifs et procédures établis par l'établissement.

En autorisant leur enfant à utiliser la tablette à l'école, les parents reconnaissent et acceptent cette règle

6.2. Responsabilités de l'élève

L'élève a la responsabilité :

- → de respecter le règlement général de l'école, y compris les règles de conduite et de communication;
- → d'utiliser les appareils de manière responsable et éthique;
- → d'utiliser toutes les ressources technologiques de manière appropriée afin d'éviter d'endommager les équipements de l'école ;
- → de respecter les points énumérés dans la charte.

6.3. Activités strictement interdites aux élèves

Il est strictement interdit aux élèves:

- → d'installer des applications ou de télécharger des vidéos, musiques, etc., sans le consentement de l'enseignant(e);
- → d'utiliser des services de messagerie (tels que WhatsApp, Messenger, Snapchat, etc.), des jeux vidéo et des jeux en ligne;
- → de modifier les paramètres sans autorisation ;

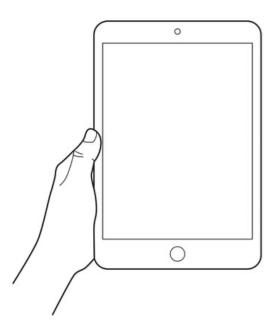
- → de communiquer ses propres informations personnelles ou celles d'autrui sur l'internet, quelle qu'en soit la raison;
- → de se livrer au vandalisme sur la tablette numérique ;
- → de boire ou manger en utilisant la tablette.

7. Protection et stockage de l'iPad

Il est strictement interdit de laisser une tablette sans surveillance, dans les couloirs ou tout autre endroit non fermé. En dehors des heures de cours, la tablette doit être soigneusement rangée en classe.

8. Clauses spéciales

La tablette fournie à l'élève demeure la propriété de l'école et ne doit pas être utilisée à des fins récréatives mais exclusivement comme un outil de travail.



9. Charte pour les élèves

Ma tablette, mes responsabilités Savoir-faire, savoir-être, savoir-devenir

L'utilisation de la tablette est autorisée uniquement si ton professeur te l'a
expressément permis et exclusivement à des fins scolaires.
Range la tablette en toute sécurité dans l'endroit prévu à cet effet dès
que cela est demandé par le professeur.
Manipule toujours la tablette avec précaution et ne te déplace jamais
sans avoir refermé son étui de protection.
Filmer ou photographier des personnes sans leur autorisation est interdit,
tu respectes ainsi leur droit à l'image.
En classe, maintiens le volume de la tablette éteint en permanence, sauf
indication contraire. Utilise des écouteurs ou un casque lorsque cela est
autorisé, sinon range-le(s) à leur place.
Respecte les autres dans le monde virtuel comme tu le ferais dans la vie
réelle. La cyber-intimidation est un acte criminel, et n'oublie pas que tu
laisses toujours des traces sur le Web.
Le contenu de la tablette peut être vérifié à tout moment par un(e)
enseignant(e).





Charte d'utilisation de la tablette

J'ai lu la Charte d'utilisation de la tablette. J'en comprends et j'en accepte les termes. Nom et prénom de l'élève : Classe : ______ Date : _____ Signature de l'élève : J'ai lu la Charte d'utilisation de la tablette. J'en comprends et j'en accepte les termes. Nom du ou des parents : Date : _____ Signature du/des parent(s):